

à attendre, car il ne s'agit pas ici du marché ordinaire, ni de la situation qui serait celle d'entreprises rivales.

Comme nous possédons peu de détails ce matin, il est difficile de dire en quoi consiste exactement cette mesure, mais elle ressemble étrangement à une subvention à l'exportation puisque, effectivement, nous allons accorder une remise aux sociétés en échange d'exportations. Nous leur ferons remise de certains droits tarifaires qu'elles paient sur des marchandises importées, de sorte qu'à mon avis, cela ressemble étrangement à une subvention à l'exportation.

Nous espérons que cela n'entraînera pas des représailles d'autre part. Nous avons appris que le gouvernement des États-Unis recommande instamment à l'industrie automobile dans ce pays de se liguier, pour faire échec à ce programme. Si la chose se produisait, le gouvernement serait encore en mauvaise posture, et nous espérons certainement tous que tel ne sera pas le cas.

Le ministre des Finances, adressant la parole à Hamilton l'autre soir, a déclaré que ce même programme s'appliquerait à d'autres secteurs de l'économie. Nous espérons que les Canadiens auront d'avance l'occasion d'étudier la question et que nous n'adopterons pas des programmes dont nous aurions de la difficulté à nous débarrasser plus tard.

Bref, monsieur l'Orateur, c'est une question fort compliquée. Comme l'a mentionné le préopinant, nous espérons avoir l'occasion à la Chambre d'approfondir cette question, car il s'agit d'une innovation importante pour la collectivité canadienne. Nous espérons donc avoir l'occasion d'examiner en détail la proposition.

M. H. A. Olson (Medicine-Hat): Monsieur l'Orateur, l'annonce que vient de faire le ministre de l'Industrie constitue, à mon sens, une nouvelle orientation des ententes tarifaires. La mesure a pour but d'équilibrer à la fois notre commerce et notre balance commerciale à l'égard des États-Unis. Nous constatons depuis longtemps que l'équilibre de nos échanges de marchandises et notre balance commerciale dans les autres domaines constituent, pour le Canada, un problème qui s'aggrave chaque année. Nul ne peut prévoir les répercussions possibles de cette innovation. Il est même impossible de fournir des commentaires sur ce sujet. Nous espérons, cependant, que la nouvelle mesure réussira à équilibrer nos échanges de marchandises et à améliorer notre balance des paiements.

(Texte)

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, nous avons écouté avec attention

et intérêt la déclaration de l'honorable ministre de l'Industrie (M. Drury). Il est temps que le Canada prenne de nouvelles initiatives dans ce domaine et plus particulièrement dans celui de l'industrie secondaire.

Il nous est agréable d'entendre le gouvernement dire qu'il est temps d'encourager la fabrication des pièces d'automobile au Canada et de constater qu'enfin il en prend l'initiative.

Ce que nous ne prisons pas, cependant, c'est l'intervention du secrétaire du Commerce des États-Unis, M. Luther Hodges, à l'effet qu'il userait probablement de représailles par suite de ces décisions canadiennes. Je ne suis pas anti-américain, loin de là. Je suis pro-canadien, et il me semble que les États-Unis devraient se réjouir de voir des nations, entre autres la nôtre, prendre des initiatives qui leur sont propres. Ce n'est pas que nous ayons tant besoin de l'aide pécuniaire de ces gens-là que de leur aide technique afin de nous permettre de faire par nous-mêmes ce que nous pouvons faire chez nous, au Canada.

Alors, je félicite sincèrement le gouvernement de cette initiative.

Bien que l'honorable représentant du parti conservateur, qui m'a précédé, ait affirmé que ce programme avait été élaboré par son parti, les conservateurs ont tout de même oublié, alors qu'ils étaient au pouvoir, de le mettre en œuvre, tandis qu'aujourd'hui nous avons un gouvernement qui prend cette responsabilité.

Et moi, pour un, de même que tous les membres du groupe que je représente ici, sommes satisfaits et heureux de constater que le ministre prenne cette initiative.

(Traduction)

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LES DIRECTEURS DU SYNDICAT DES MARINS
RESTERAIENT EN FONCTION

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, à la page 306 du rapport de la commission Norris, je trouve la recommandation suivante:

...que le président et les autres principaux dirigeants du SIGM du Canada, y compris l'administrateur actuel du programme de bien-être du SIGM, ne soient pas maintenus en fonction ou à l'emploi du syndicat.

Étant donné cette recommandation, le ministre voudrait-il nous dire si M. Banks avait le moins raison de déclarer, hier soir, que les curateurs l'avaient informé qu'il resterait en fonction ou à la direction du SIGM? En outre, voudrait-il nous dire ce qu'il pense